

Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale

(Articles R214-134 à 136 du Code rural et de la pêche maritime)

Séance plénière du 22 juin 2026

Relevé de décisions

Ont participé, sous la présidence de Pierre MORMEDE :

Membres titulaires et suppléants :

Dalila BOVET, Nicolas DUDOIGNON, Patrick GONIN, Nicolas GUY, Christophe JOUBERT (DGRI), Anne-Claire LOMELLINI-DERECLLENNE (DGAL), Véronique MARY, Valérie NIVET-ANTOINE, Isabelle PEYCLIT, Michel TARPIN

Personnalité invitée : Yvon LE MAHO

Membres excusés :

Sarah BONNET, Laurent PINON (DGRI), Alexandra BENCHOUA, Tiffany BOYER, Constance BRAUT, Alice DI CONCETTO, Antoine DORE, Isabelle DOUSSAN, Bijan GHALEH-MARZBAN, Océane SCHMITT, Alain LEPLÈGE, Emmanuel PICAUVET, Sylvie PUCHEU, Pauline TÜRK

1. Présents/absents (10h05)

Le quorum atteint, la séance débute à 10h05.

Auxence LOOF, stagiaire MAASA, participe à la réunion en qualité d'invité. Il s'est présenté aux participants en début de séance.

2. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé en début de séance.

3. Approbation du projet du relevé de décisions de la séance du 10 mars 2026

Le relevé de décisions de la séance du 10 mars 2026 est approuvé.

4. Validation du bilan annuel des comités d'éthique 2025 (Nicolas GUY)

Le pilote du groupe de travail a présenté le bilan d'activité des comités d'éthique.

Le bilan n'a pas pu être approuvé en séance. Il est demandé au groupe de travail d'y intégrer les modifications définies au cours de la réunion et de soumettre la version révisée aux membres du CNREEA pour validation par voie électronique avant sa publication.

Plusieurs points ont été discutés et ils seront revus lors de la préparation du questionnaire de l'année prochaine.

5. Présentation de Yvon LE MAHO. Comment réduire l'impact des études menées sur les animaux dans leur milieu naturel ?

Yvon Le MAHO est directeur de recherche émérite au CNRS. Ses travaux scientifiques ont pour principaux objectifs de comprendre les processus comportementaux et physiologiques par lesquels les animaux font face à des contraintes souvent extrêmes, processus éventuellement source d'innovation biomédicale. Ces travaux ont essentiellement porté sur les manchots antarctiques et subantarctiques et les eiders à duvet du Spitsberg.

La présentation a porté, entre autres, sur des travaux menés sur des populations de manchot en captivité (parcs zoologiques), afin de développer des méthodes permettant de réduire l'impact des études réalisées sur les animaux dans leur milieu naturel.

La discussion qui a suivie a permis de confirmer l'intérêt des recherches menées dans les parcs zoologiques.

6. GT Placement des animaux utilisés à des fins scientifiques (Océane SCHMITT / Nicolas DUDOIGNON)

Nicolas DUDOIGNON, membre du GT, a présenté l'état d'avancement de la rédaction de la recommandation. L'objectif est de finaliser le document afin de le soumettre à validation lors de la prochaine réunion du CNREEA, prévue en octobre.

Plusieurs propositions ont été suggérées afin de mieux faire reconnaître et encadrer cette pratique :

- Simplifier les démarches administratives et mettre à disposition des documents-types.
- Conduire une campagne de sensibilisation auprès des établissements utilisateurs, en s'appuyant sur les SBEA et les CEEA.
- Reconnaître le rôle essentiel des associations impliquées.

Il est précisé que cette démarche a le soutien du MESRE.

7. GT (CNEA/CNREEA) sur la contribution des vétérinaires dans le cadre de l'utilisation des animaux à des fins scientifiques (Patrick GONIN)

Présentation du point d'étape des travaux. Le questionnaire diffusé est disponible sur Pléiade.

A la date de la réunion, 165 réponses ont été recueillies. Un rappel de participation sera diffusé par le MESRE avant la clôture de l'enquête, fixée au 30 juin.

Les premiers résultats ont été présentés. Un rapport d'étape sera préparé et soumis au CNREEA lors de la prochaine réunion.

8. GT Statuts (Pauline TURK)

Point reporté à une prochaine réunion.

9. GT Appréciation rétrospective (Véronique MARY)

Point reporté à une prochaine réunion.

10. Points divers

a. Point sur les audits opérationnels

La campagne d'audits opérationnels du premier semestre 2026 est en cours. Des nouveaux comités seront audités avant la fin de l'année.

Après cinq cycles d'audits opérationnels, le MESRE propose d'organiser une réunion avec les membres du CNREEA ayant participé à ces audits, afin de partager les retours d'expérience.

Plusieurs sujets pourraient être discutés, notamment l'organisation des CE en sous-comités ou les modalités d'évaluation (évaluation collégiale vs consultation par voie électronique).

Une révision du vade-mecum, élaboré il y a deux ans, pourrait être envisagée à partir des retours d'expérience.

b. Retour sur la réunion « point de contacts nationaux sur la mise en œuvre de la directive 2010 /63 » (Christophe JOUBERT)

La feuille de route européenne « Chemicals » s'inscrit dans la stratégie européenne de développement et intégration des NAMs (Nouvelles Approches Méthodologiques). Les ministères des pays membres ont été sollicités sur les feuilles de routes au niveau national.

Stratégie au niveau national : nécessité d'établir un état de lieu en France afin de dérouler cette feuille de route en France. Distinguer les domaines pour lesquels les méthodes validées existent, mais sont peu utilisées, ceux pour lesquels les méthodes sont en cours de validation, et ceux pour lesquels aucune alternative n'est actuellement disponible.

Par ailleurs, la Commission européenne a demandé aux Etats membres de transmettre les documents utilisés pour l'évaluation des projets. Ces pays sont également invités à signaler les projets situés à la limite du champ d'application de la directive.

La prochaine réunion est prévue en novembre 2026. Les propositions de sujets à inscrire à l'ordre du jour pourront être transmises avant octobre 2026.

c. Echange sur l'instruction des projets multi-sites

Le ministère informe les membres du CNREEA qu'une évolution est actuellement à l'étude par le service informatique afin de faciliter l'instruction des projets multi-sites.

Dans cette nouvelle configuration, les projets multi-sites seront considérés comme des projets complexes et bénéficieront, à ce titre, d'un délai d'évaluation supplémentaire de trois semaines.

Dates des prochaines réunions :

- 5 octobre



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- 14 décembre

La séance est levée à 16h40